

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 5 JUILLET 2018

Conseil municipal		L'an deux mille dix-huit, et le 5 juillet à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de José MONEL, Maire, à la suite de la convocation adressée par lui le 29/06/2018 et affichée le 29/06/2018.
Membres afférents	11	
Membres en exercice	9	
Membres présents	7	

Présents : José MONEL, Laurence BEAUD-FESQUET, Carole LECLÈRE, Christophe BEAUD, Gilles BARTHELEMY, Gabriel FERRER, Bruno PERRIN.

Absent(s) excusé(s) : Isabelle SIMON, Véronique MARTINEZ

Secrétaire de séance élu(e) : Carole LECLÈRE

1. Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 9 mai 2018
Approuvée à l'unanimité
2. Aménagement de la voirie Grand Rue : choix du bureau d'études

Bureaux d'études	Montant (HT)
CETUR LR	38 120,80
IGEADT	33 500
ICS	36 999,60
Cap INGE	31 954,20

Choix du bureau d'études Cap INGE

Approuvée à l'unanimité

3. Aménagement de la voirie Grand Rue : choix de l'organisme bancaire

Organismes bancaires	Prêt court terme 120 000 €	Prêt long terme 150 000 €
La Poste	0,52 %	1,79 %
Caisse d'Épargne	0,80 %	2 %
Crédit Agricole du Languedoc	0,55 %	1,78 %

Choix du Crédit Agricole du Languedoc

Approuvée à l'unanimité

4. Plan Local d'Urbanisme : arrêt du projet
Approuvée à l'unanimité
5. Syndicat Mixte d'Électricité du Gard : adhésion à un groupement de commande pour achat d'énergies
Approuvée à l'unanimité
6. Personnel communal : protection complémentaire prévoyance
Approuvée à l'unanimité
7. Petit patrimoine bâti : demande de subvention auprès du GAL (Groupe d'Action Locale)
Approuvée à l'unanimité
8. Communauté de Communes du Piémont Cévenol: convention conseiller en énergie partagée
Approuvée à l'unanimité
9. Budget assainissement : bilan 2017 de la station d'épuration
Approuvée à l'unanimité
10. Budget principal : reversement de l'excédent 2017 du budget de l'assainissement sur le budget 2018 de la commune
Approuvée à l'unanimité
11. Travaux voirie : pose de barrières en bois
Approuvée à l'unanimité
12. Lotissement la Pinède : demande de reprise des espaces communs par la mairie
Approuvée à l'unanimité

13. Comité des fêtes : demande de subvention
Approuvée 6 pour et 1 abstention
14. Questions diverses.
Néant

La séance est levée à 19h45.

Le Maire,
José MONEL.

